



DECLARATION LIMINAIRE
COMITE HYGIENE ET SECURITE CONDITIONS DE TRAVAIL FINANCES NORD
DU 21 OCTOBRE 2013

Monsieur le Président,

Par trois fois au moins, durant cet automne, les parlementaires discutent et votent sur des textes qui nous concernent directement en tant que salariés.

C'est d'abord la nouvelle loi de réforme des retraites, c'est la loi de finances - le budget de l'État et le budget de notre Sécurité Sociale. Les trois sont évidemment liés. C'est encore au prétexte de déficits des caisses et d'une politique d'austérité que l'on veut nous imposer cette nouvelle réforme des retraites, sous le regard attentif de la Commission européenne.

Nous refusons tout simplement cette approche.

C'est justement à cause des politiques économiques et sociales suivies, à cause de l'austérité imposée aux peuples européens et au peuple français en particulier, à cause des budgets de rigueur, à cause des règles et législations existantes que les déficits existent, qu'une réforme des retraites entraîne une autre réforme des retraites encore plus régressive pour les salariés et les retraités que la précédente.

Nous refusons cette spirale infernale qui nous tire vers le bas. Les politiques suivies ne sont pas la solution ; elles sont le problème. Nous !, nous sommes porteurs de solutions. Nous voulons être entendus.

C'est d'abord notre travail et notre travail seul qui crée la richesse. C'est notre travail qui finance donc notre système de retraites par répartition. Nous réaffirmons ici notre attachement indéfectible à ce système basé sur la solidarité intergénérationnelle.

Il a fait ses preuves. Nous n'acceptons pas d'être dépossédés de ce qui nous appartient. Volontairement grâce aux cotisations sociales, nous avons mutualisé, nous avons socialisé une partie de notre salaire pour notre protection sociale.

Qui peut sérieusement contester que l'augmentation des salaires et le plein emploi, non seulement permettraient d'assurer la pérennité de notre système mais largement de l'améliorer.

C'est d'abord sur le niveau des salaires qu'il faut agir. La CGT revendique un salaire minimum d'embauche de 1700 euros pour un salarié sans qualification en début de carrière.

C'est socialement juste et bon pour le développement économique.

Il faut augmenter les salaires !

Le Smic est de la responsabilité du gouvernement. Alors qu'il assume sa responsabilité !

C'est aussi le volume d'emplois et la qualité des emplois.

Plus d'emplois, ce sont évidemment davantage de cotisations qui rentrent dans les caisses.

Ainsi nos salaires et le plein emploi sont le terreau fertile qui permet une protection sociale de haut niveau, assise sur le travail.

Salaires, emplois, protection sociale sont intimement liés.

La CGT a cette approche globale.

Que l'on ne compte pas sur la CGT pour lâcher un seul morceau de ces trois piliers.

C'est notre travail qui finance la Sécurité sociale.

Il produit en abondance la richesse mais cette richesse nous échappe et profite à une infime minorité.

16,2 milliards d'euros : c'est le déficit de la sécurité sociale en 2013.

La loi sur le Crédit impôt compétitivité emploi, à elle seule, votée cette année par les mêmes qui s'apprêtent à augmenter notre durée de cotisation, à tondre les retraités et plumer la jeunesse, distribue sans condition et sans contrôle 20 milliards d'euros aux entreprises.

Les seuls groupes du CAC 40 prévoient de distribuer 40 milliards aux actionnaires.

Une nouvelle loi injuste, inéquitable, inefficace et contraire aux intérêts des salariés est en cours d'adoption.

Le gouvernement veut allonger la durée de cotisations pour nos retraites et en diminuer, de fait, le niveau des pensions

En plus de cette injustice, c'est encore nous qui allons payer, au bout du compte, l'exonération de la hausse de la part patronale des cotisations.

Pourtant il est parfaitement possible de faire autrement pour financer notre système de retraites et ouvrir de nouveaux droits pour les salariés et les retraités.

La CGT a fait des propositions très concrètes en ce sens.

Il s'agit notamment :

- - De moduler le calcul de la cotisation employeur en fonction de la politique salariale et d'emploi,
- - De créer une contribution sociale sur les revenus financiers des entreprises, au même taux que les cotisations assises sur le travail.

Cette mesure permettrait de dégager 20 à 30 milliards d'euros par an,

- D'asseoir l'assiette des cotisations sociales sur l'ensemble des rémunérations, Cette réforme du financement de notre système de retraites permettrait alors

- de rétablir l'âge légal de départ à 60 ans,
- de reconnaître la pénibilité par des départs anticipés à 55 ans.
- d'assurer une retraite équivalente à au moins à 75 % du salaire d'activité pour une carrière complète avec un minimum à 1700euros,
- d'assurer l'égalité entre les femmes et les hommes,
- de valider les années d'études et de précarité subies,
- d'indexer les pensions et retraites sur l'évolution du salaire moyen.

Seul notre système de solidarité intergénérationnelle permet de garantir l'avenir et de donner des certitudes.

Nous avons construit ce système, lui seul mérite notre confiance ; tous les autres sont porteurs d'incertitudes et soumis aux aléas de la conjoncture comme le montrent des exemples étrangers.

Nous avons largement les moyens de le financer et de l'améliorer.

Les richesses que nous créons par notre travail et nos qualifications ne doivent pas aller à la finance et dans les paradis fiscaux, mais aux salaires, à l'emploi, à l'investissement et la recherche... et au financement de notre protection sociale.

Le mercredi 26 septembre, le Gouvernement a officialisé son projet de loi de finances pour 2014. Après une année 2013 déjà lourdement frappée du sceau de l'austérité ce budget, avec 3 milliards de prélèvement supplémentaires et moins 14,8 milliards de dépense publique, enfonce encore plus le pays dans la crise.

S'il était adopté les premiers frappés seraient les agents de l'État avec une baisse de 1,7 milliards de la masse salariale la suppression nette de 2144 emplois et le gel, pour la cinquième année consécutive du point d'indice.

Le fonctionnement des services serait lui aussi lourdement affecté (-900 millions) comme celui des opérations de l'État (-1,5 milliard) ou les collectivités territoriales (-1,5 milliard).

Dans le même temps, le projet de loi de financement de la sécurité sociale prévoit 5,5 milliards d'économie.

Le seul poste qui se porte bien c'est celui du paiement des intérêts de la dette.

En 2014 nos impôts devraient assurer 46,7 milliards de revenus à ceux qui détiennent cette rente.

Si l'on prend en compte les plus de 100 milliards de dividende versés aux actionnaires c'est plus de 15 % du PIB qui est détourné de l'économie vers des profits financiers.

A cela s'ajoute la fraude fiscale dont la fraude à la seule TVA coûterait 32 milliards au budget de l'État..

Dans toute l'Union Européenne, les inégalités se creusent et la pauvreté augmente aussi vite que le chômage. Mais la limite de tolérance des peuples à ce racket est peut être bientôt atteinte.

La CGT, dans l'unité, n'a eu de cesse d'alerter, que ce soit au niveau ministériel ou directionnel, sur les conséquences mortifères engendrées par ces politiques de rigueur budgétaires. Même maquillées sous le vocable « *démarche stratégique* » ou « *mesures de simplifications* » elles demeurent de véritables armes de guerre contre les agents et contre les citoyens. C'est toute la société qui entre dans une phase de réduction drastique d'accès aux services publics, phase qui génère précarité, injustice et donc montée des extrémismes, des nationalismes.

S'agissant de la souffrance au travail, la mise en œuvre d'un plan de prévention négociée doit être engagé le plus rapidement possible.

- De même nous considérons, que les problématiques « pénibilité » et gaz toxique doivent être traités de manière ambitieuse.

- Pour mener à bien ces travaux, nous devons travailler au renforcement des prérogatives des CHSCT .

Ainsi l'aggravation des conditions de travail programmée, pour des raisons faussement comptable, amène la CGT a attirer l'attention de ce comité sur les points suivants :

***Le nouveau DUERP**

***Le suivi :**

- des contrôles des containers
- de RIALTO INVESTIGATIONS
- des équipements motard
- des équipements moniteurs de tir, moniteurs sécurité.

***Ouvrir le débat sur le travail posté, son impact sur la santé.**

***La mise en place de GT thématiques (RPS, incendie, budget...).**